

Accueil > Salle de presse > Déclarations de la France à l'ONU > **La RDC ne doit pas être un butin de guerre**

La RDC ne doit pas être un butin de guerre ^[en]

MONUSCO (RDC)

INTERVENTION DE M. NICOLAS DE RIVIÈRE, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FRANCE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

New York, le 29 mars 2023

Monsieur le Président,

Je remercie la Représentante spéciale pour sa présentation.

Je reviendrai sur trois points.

Premièrement, les efforts doivent converger pour garantir l'intégrité et la souveraineté de la République démocratique du Congo.

Depuis plus d'un an, les actions du M23, groupe armé sanctionné par le Conseil de sécurité et par l'Union européenne, déstabilisent l'est de la République démocratique du Congo. Ces derniers jours, le M23 s'est retiré de certaines positions, notamment autour de Saké. Ces premiers désengagements doivent se poursuivre conformément au processus de Luanda approuvé par l'Union africaine.

La séquence agréée par tous, et rappelée par le président de la République lors de son déplacement à Kinshasa le 4 mars dernier, doit aboutir : respect du cessez-le-feu, vérification sous supervision angolaise, cantonnement du M23, processus de désengagement, désarmement et réinsertion, déploiement de forces régionales. Tout soutien extérieur au M23 et aux autres groupes armés actifs sur le territoire congolais doit cesser immédiatement.

Les processus de Luanda et de Nairobi doivent se renforcer mutuellement. La France salue les efforts de la Force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est, dont le déploiement doit se poursuivre dans les zones libérées par le M23. La France salue également l'envoi prochain d'un contingent angolais pour sécuriser les zones de cantonnement du M23 et protéger le mécanisme ad hoc de vérification.

Elle condamne par ailleurs les attaques menées par les groupes armés ADF et CODECO, ainsi que les activités continues des Forces démocratiques de libération du Rwanda. Tous les combattants doivent désarmer.

L'ensemble des acteurs sur le terrain – et c'est mon second point – doivent unir leurs efforts pour protéger les civils et les personnes les plus vulnérables.

La MONUSCO et les forces armées congolaises doivent œuvrer conjointement pour protéger les civils, de manière cohérente et coordonnée avec les forces régionales. La France appelle le Secrétaire général et les Etats membres à mettre à disposition de la MONUSCO les moyens nécessaires à la mise en œuvre de son mandat. La MONUSCO doit également être en mesure de soutenir le déploiement de la force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est. Le soutien aux autorités congolaises doit se poursuivre, afin qu'elles puissent assumer leur responsabilité première de protection des civils.

Ce même esprit de partenariat doit prévaloir dans la réponse humanitaire. Le Conseil de sécurité a noté la mobilisation remarquable des acteurs, notamment ceux des Nations unies, lors de sa visite au camp de Bushagara. Davantage de sites doivent être mis à disposition par les autorités congolaises pour accueillir les réfugiés et les personnes déplacées.

La France est mobilisée face à l'urgence humanitaire autour de Goma. Elle apportera une aide de 34 millions d'euros pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. Dans le cadre du pont humanitaire aérien de l'Union européenne, trois vols ont permis d'acheminer 100 tonnes de fret, comprenant des abris d'urgence, des kits d'hygiène et des médicaments. L'Union européenne apportera une aide humanitaire de 50 millions d'euros à la République démocratique du Congo en 2023.

Troisièmement, les avancées doivent se poursuivre en matière de justice et pour préparer les élections prévues au mois de décembre prochain.

Des avancées ont eu lieu en matière de lutte contre l'impunité. Je pense notamment à la loi promulguée en décembre dernier pour la protection et la réparation des victimes de violences sexuelles. Les efforts doivent aussi se poursuivre en termes de justice transitionnelle, pour assurer la protection des droits de l'Homme, et pour lutter contre les discours de haine et les incitations à la violence.

Enfin, la France réaffirme son soutien au Gouvernement congolais dans l'organisation d'élections transparentes, libres et inclusives, dans les délais prévus par la Constitution. Des efforts majeurs ont été déployés pour initier l'enregistrement des électeurs. La MONUSCO apporte son appui logistique. L'Organisation de la Francophonie est aussi mobilisée, à la demande de la Commission électorale nationale indépendante, pour accompagner les institutions et la société civile impliquées dans le cycle électoral. Les conditions doivent être réunies pour la bonne tenue des élections sur l'ensemble du territoire congolais.

Monsieur le Président,

La République démocratique du Congo ne doit pas être un butin de guerre. Un chemin vers la paix est possible si chacun se montre à la hauteur de ses responsabilités.

Je vous remercie./.